



FORMATION CONTINUE

DÉPLOYER UNE DÉMARCHE ÉCORESPONSABLE SUR UN TOURNAGE

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 2 semaines de formation soit 70 Heures - 2 sessions par an

Dates : 1^{ère} session : Du 22 janvier au 2 février 2024 - Jury d'évaluation le 21 février 2024

2^{ème} session : Du 8 au 19 avril 2024 - Jury d'évaluation le 13 mai 2024

Lieu : Formation en présentiel - La CinéFabrique Lyon - 5 rue Communieu 69009 Lyon

Possibilité de participer au jury d'évaluation en distanciel

Tarifs : 2 800 € net

Financements possibles : AFDAS, entreprise, Pôle Emploi, financement individuel. La formation n'est pas éligible au CPF.

Accessibilité : Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des aménagements et un matériel adapté peuvent être prévus. Pour tout besoin ou demande, nous contacter à info-handicap@cinefabrique.fr

PROGRAMME

Parties théoriques mais aussi cas pratiques, jeux de rôle, témoignages et visites de site.

- Introduction : rappels des enjeux environnementaux, de l'impact du secteur et de la réglementation
- Les outils de l'éco-production : guides et fiches pratiques, outil de calcul carbone (Carbon'Clap), label Ecoprod, fresque du climat
- L'éco-production par corps de métiers (production, régie, HMC, déco, post-production) et par secteurs (fictions audiovisuelles et cinéma, émissions de flux, publicité...)
- Le métier d'éco-référent•e : analyser un scénario et un budget sous l'angle de l'éco-production, construire une stratégie et un plan d'actions, conduire le changement, réaliser un rapport d'éco-production.
- Focus « tournages en milieux naturels ».
- Préparation à l'évaluation : accompagnement sur le dossier pratique et oral blanc

Le programme de cette formation a été construit en partenariat avec l'association [ECOPROD](https://www.ecoprod.fr).



OBJECTIFS

La formation prépare à l'examen du CCP «Déployer une démarche écoresponsable dans sa pratique professionnelle au sein de la production audiovisuelle et cinéma » de la CPNEF de l'audiovisuel.

Elle vise à apporter des outils et des repères aux professionnel•les, pour engager un questionnement et mettre en oeuvre de nouvelles pratiques :

- ♦ Définir les enjeux écologiques dans son corps de métier
- ♦ Organiser et mettre en oeuvre une démarche écoresponsable
- ♦ Mettre en place des outils et des pratiques opérationnels
- ♦ Sensibiliser les équipes sur la transitions écologique
- ♦ Se réappropriier les problématiques dans une démarche proactive

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- ♦ Définir une stratégie écoresponsable dans leurs corps de métier
- ♦ Estimer les coûts de mise en place et d'exploitation des moyens de la transition
- ♦ Construire un plan d'actions
- ♦ Mettre en place des stratégies de communication pour sensibiliser son équipe
- ♦ Réaliser un bilan à court terme et à moyen terme pour évaluer la viabilité des actions mises en place et leur performance
- ♦ Argumenter pour convaincre un•e directeur•ice de production de la pertinence des nouvelles pratiques
- ♦ Identifier le niveau de maturité de l'entreprise sur l'éco-responsabilité dans son corps de métier
- ♦ Identifier à la lecture d'un scénario ses impacts écologiques dans son corps de métier et formuler des préconisations
- ♦ Identifier les partenaires et les prestataires écoresponsables
- ♦ Proposer des solutions appropriées aux membres de son équipe
- ♦ Comprendre les défis du développement durable

PROCESSUS DE VALIDATION

Les compétences professionnelles visées par la certification sont évaluées tout au long de la formation par les intervenant•es. Le Certificat de Compétences Professionnelles est sanctionné par le passage de différentes étapes.

Les stagiaires sont évalué•es à partir d'une épreuve :

- ♦ Un dossier de professionnalisation de 12 pages à rendre au plus tard 2 semaines après la fin de la formation, à présenter à l'oral devant un jury 3 semaines après la fin de la formation (30 minutes), possible en visioconférence

Les règles d'attribution de la certification sont fixées par le référentiel du CCP « Déployer une démarche écoresponsable dans sa pratique professionnelle au sein de la production audiovisuelle et cinéma » de la CPNEF de l'audiovisuel. Celles-ci sont connues des stagiaires en amont de la formation et rappelées lors de son lancement.

ADMISSION

- ♦ Entre 6 et 10 stagiaires

Pré-requis

Cette formation s'adresse à toutes les professionnel•les du cinéma et de l'audiovisuel justifiant d'au moins **deux ans** d'expériences (stages compris)

Pour candidater :

Les candidat•es doivent transmettre un CV et une lettre de motivation au moins 3 semaines avant le début de la formation. Les dossiers sont étudiés et sélectionnés par le service pédagogique de la formation continue de la CinéFabrique. Un entretien téléphonique peut être proposé. Les stagiaires retenu•es sont prévenu•es au moins 2 semaines avant le début de la formation.

Demande de devis et envoi du dossier de candidature à formation.continue@cinefabrique.fr

CONTACTS

Responsable Formation Continue

Tinai Olea Diaz

tinai.oleadiaz@cinefabrique.fr

Référente handicap

Claudie Chaize

info-handicap@cinefabrique.fr